

P-359



**Cercle Bouliste de la Queue d'Arve**  
Rue François Dussaud 12 - 1227 Les Acacias-Genève

*Correspondance : Case Postale 1465 - 1211 Genève 26  
Tél. : +4122 300 10 50 - Mobile : +4176 693 20 07*

REÇU le  
27 JUIN 2016

**Ville de Genève**  
**Secrétariat du Conseil Municipal**  
Rue de la Croix Rouge 4  
1204 Genève

Genève, le 27 juin 2016

**Dépôt d'une pétition à l'intention du Conseil Municipal, remise en mains propres**

Mesdames, Messieurs,

Ayez l'obligeance de trouver ci-joint une pétition adressée au Conseil Municipal de la Ville de Genève, intitulée :

« Pétition contre la suppression du Boulodrome de la Queue d'Arve ».

Cette pétition a été signée au 24 juin par 527 personnes. Vous trouverez en pièces jointes la liste des signataires.

Par avance, nous vous remercions de bien vouloir transmettre cette pétition aux Conseillères et Conseillers municipaux de la Ville de Genève.

Pour le CBQA

  
Marcellin Dayer  
Président

Jean-Claude Schopfer  
Secrétaire

Adresse de Contact

CBQA

Ave Théodore Weber 3

1208 Genève

courriel : [mgd@geneve-petanque.com](mailto:mgd@geneve-petanque.com)

004176 693 20 07



## PETITION CONTRE LA SUPPRESSION DU BOULODROME DE LA QUEUE D'ARVE

De 1964, avec la création du premier boulo-drome municipal de la ville de Genève à fin 2014, la Ville de Genève a toujours soutenu la pétanque en général et la pétanque sportive en particulier, si on excepte une décision malheureuse en 2008 qui nous a obligés à mettre fin au plus « prestigieux » concours indoor du monde, à ce moment-là : **le Bol d'Or International à Pétanque de Genève**.

Fin 2014, le Service des Sports de la Ville de Genève dénonce la convention entre le Cercle Bouliste de la Queue d'Arve et la Ville de Genève, qui venait à terme en fin 2015 en nous invitant à nous rencontrer pour signer une nouvelle convention. Mais très rapidement, nous nous sommes rendus compte, que ce n'était qu'une diversion pour supprimer, petit à petit, le boulo-drome, en empêchant la pétanque et les autres sports boules de poursuivre leurs activités. Tout d'abord en supprimant la Lyonnaise et la boule en bois et, qui plus est, en emprisonnant la pétanque dans un coin, insuffisant pour organiser des compétitions et ensuite en voulant en confier la gestion du lieu et de la buvette à un privé, achevant définitivement la pétanque sportive au boulo-drome. Or, nous connaissons tous la conséquence d'un tel système, utilisé par la Ville de Carouge. Il a fortement contribué, pour ne pas dire conduit, à la disparition de 3 clubs, au moins : *Carouge pétanque, les Noirettes et La Gauloise*.

A la suite de la réunion avec le Service des Sports du vendredi 3 juin 2016; nous, les pétanqueurs de Genève, demandons que :

1. le Service des Sports de la Ville de Genève et, partant la Ville de Genève, respecte son engagement de signer une nouvelle convention avec le Cercle Bouliste de la Queue d'Arve afin que ce dernier reste pleinement maître des lieux et de la buvette, indépendamment des nouveaux sports qui pourraient trouver, à l'avenir, place dans le boulo-drome, si compatibilité avec les activités actuelles, tout en sauvegardant la possibilité de pratiquer correctement le sport-pétanque en ce lieu;
2. Les travaux ne pourront en aucun cas commencer avant qu'un accord soit signé entre la Ville de Carouge (*seule alternative à Genève, permettant des compétitions de boule lyonnaise*) et la Ville De Genève afin que soit assurée (*à long terme*) la possibilité de pratiquer ce sport dans le canton de Genève.
3. Les travaux ne pourront en aucun cas commencer avant que la Ville de Genève ait reçu les joueurs de boules en bois dont il est envisagé la suppression définitive des deux derniers terrains existant sur la place de Genève.

N°	Prénom	Nom	Date de	Lieu	Signature
----	--------	-----	---------	------	-----------